



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Direction générale Développement organisationnel et services
Direction Ressources humaines
La directrice

Son Excellence Madame l'Ambassadrice/Monsieur l'Ambassadeur
Représentant(e) permanent(e) des États membres auprès de
l'Union européenne

(par courrier électronique)

Bruxelles, le 11 février 2026

**Objet: Détachement auprès du secrétariat général du Conseil d'un(e) expert(e) national(e)
dans le domaine de la coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure**

Réf.: SNE/02/2026 (GSC.JAI.1) - 1 poste (311068)

Madame, Monsieur,

La direction 1 Affaires intérieures (JAI.1) de la DG Justice et affaires intérieures du secrétariat général du Conseil apporte son soutien au Conseil et à la présidence tournante de celui-ci, ainsi qu'au Conseil européen et à son président, pour élaborer les politiques pertinentes de l'UE et définir les actions prioritaires en matière de migration, d'asile et de sécurité intérieure. Au sein de la direction JAI.1, l'équipe chargée de la sécurité intérieure et de la lutte contre le terrorisme est responsable du traitement des dossiers politiques et législatifs dans ce domaine.

Sous la supervision du directeur de JAI.1, l'équipe contribue au bon fonctionnement de plusieurs instances préparatoires du Conseil:

- le comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure (COSI) et son groupe de soutien,
- le groupe "Application de la loi" (police et douanes), et
- le groupe "Terrorisme".

Le travail de l'équipe est coordonné par un chef d'unité équivalent. L'équipe contribue aux travaux politiques et législatifs ainsi qu'aux dialogues avec les partenaires extérieurs, notamment les États-Unis, les Balkans occidentaux et les pays d'Amérique latine.

Pour répondre aux besoins actuels du service, la direction JAI.1 cherche à recruter un(e) expert(e) national(e) détaché(e) spécialisé(e) dans les dossiers de sécurité intérieure de l'UE. L'expert(e) participera à des tâches telles que la rédaction de documents d'orientation, la préparation des discussions au sein des instances préparatoires du Conseil ou la programmation et la coordination des activités de l'EMPACT.

La personne retenue aura la possibilité de contribuer directement à façonner l'avenir de la sécurité intérieure en Europe, d'interagir avec des parties prenantes internationales importantes et de participer à des négociations à haut niveau dans un environnement dynamique et collaboratif. Il s'agit d'une occasion unique de faire réellement la différence face à certains des défis les plus urgents auxquels notre continent est confronté en matière de sécurité. Il s'agit également d'une occasion de collaborer avec des expert(e)s de premier plan provenant de toute l'UE et d'ailleurs et de se développer sur le plan professionnel, en élargissant son expertise dans le domaine d'action de la sécurité intérieure de l'UE.

Par ailleurs, le SGC reconnaît l'importance de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et propose des horaires flexibles ainsi que la possibilité de travailler à distance une partie du temps pour répondre aux besoins tant personnels que professionnels.

La description du poste, qui détaille les qualifications et l'expérience requises, figure en annexe.

La durée du détachement est de deux ans et peut faire l'objet d'une prorogation pour une durée totale n'excédant pas quatre ans. Veuillez noter qu'en application de l'article 5 de la décision (UE) 2015/1027 du Conseil, ce détachement pourrait, dans des cas exceptionnels, être prorogé pour une durée supplémentaire de deux ans.

L'expert(e) devrait prendre ses fonctions au secrétariat général du Conseil au plus tard le **1^{er} Octobre 2026**.

Les conditions du détachement, y compris les indemnités versées par le Conseil, sont fixées dans la décision du Conseil du 23 juin 2015 relative au régime applicable aux experts détachés auprès du secrétariat général du Conseil (décision (UE) 2015/1027 du Conseil, JO L 163 du 30.6.2015, abrogeant la décision 2007/829/CE). Conformément à l'article 2 de cette décision, les expertes et experts nationaux détachés doivent avoir la nationalité d'un État membre de l'UE.

Les États membres sont invités à proposer des candidats et candidates qualifiés pour ce poste. Les actes de candidature devront préciser le ou les points de contact nationaux responsables pour chaque candidature. Les actes de candidature devront être accompagnés d'un curriculum vitae précisant toutes les fonctions exercées jusqu'à présent et les diplômes ou autres titres obtenus, ainsi que d'une lettre de motivation.

Les réponses à la présente lettre doivent être transmises par courrier électronique, au plus tard **le 31 mars 2026 17 heures HEC**, à l'adresse suivante: seconded.national.experts@consilium.europa.eu.

Le service compétent et la direction des ressources humaines examineront conjointement les candidatures reçues, décideront quels candidats et candidates seront retenus dans une première sélection et conduiront les entretiens avec ceux-ci. L'autorité investie du pouvoir de nomination prendra une décision de nomination sur la base du résultat de la procédure de sélection. Le secrétariat général du Conseil pourra également décider d'utiliser la liste d'aptitude pour pourvoir, à l'avenir, d'éventuels postes vacants correspondant au même profil.

Si nécessaire, de plus amples informations peuvent être obtenues auprès du secrétariat général du Conseil en s'adressant à M. Kim Freidberg (kim.freidberg@consilium.europa.eu), tél. + 32 2 281 7729, ou à M. Luis Jesús Pascual (luis-jesus.pascual@consilium.europa.eu), tél. + 32 2 281 9781.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée,

[signé par voie électronique]

Rebekka Wiemann

Annexes

Annexe 1 – Description du poste

Expert(e) national(e) détaché(e) (END)
auprès du secrétariat général du Conseil de l'Union européenne

**Direction 1 Affaires intérieures de la DG Justice et affaires
intérieures - Coopération opérationnelle en matière de sécurité
intérieure**

Façonner l'avenir de la sécurité en Europe, un sujet qui vous passionne? Vous souhaitez contribuer à affronter des défis complexes tels que le terrorisme et la grande criminalité organisée? Rejoignez notre équipe dynamique au secrétariat général du Conseil.

Nous recherchons un(e) expert(e) national(e) très motivé(e) et expérimenté(e) pour rejoindre notre équipe à Bruxelles. En tant qu'END, vous jouerez un rôle essentiel dans le soutien aux efforts déployés par l'UE pour renforcer la coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure. Vous serez détaché(e) auprès de la direction "Affaires intérieures" (JAI.1) du secrétariat général du Conseil, où vous travaillerez en étroite collaboration avec une équipe chargée de favoriser une Europe plus sûre.

Réf.: SNE/02/2026 (GSC.JAI.1) - 1 poste (311068)

Description de poste

A. Principales tâches et responsabilités

En détachement à la DG JAI.1 du secrétariat général du Conseil à Bruxelles sous l'autorité du directeur de la direction Affaires intérieures, et travaillant en étroite coopération avec les autres membres de l'équipe chargée de la sécurité intérieure et de la lutte contre le terrorisme, coordonnée par un chef d'unité équivalent, l'expert(e) sera appelé(e) à:

- appuyer et conseiller la présidence dans la préparation, la conduite et le suivi des réunions des instances préparatoires compétentes du Conseil dans le domaine de la sécurité intérieure, telles que le COSI et son groupe de soutien, et le groupe "Application de la loi", en particulier en ce qui concerne la programmation, le contrôle, la coordination et le suivi des activités de l'EMPACT (plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles);
- fournir des conseils d'experts à la hiérarchie du SGC de manière proactive, contribuant ainsi à la prise de décision stratégique;
- entretenir et développer des relations avec les principales parties prenantes, notamment l'équipe de soutien de l'EMPACT au sein d'Europol, les services de la Commission, les agences JAI de l'UE, le SEAE et les administrations nationales;
- rester au fait des évolutions plus larges dans le domaine de la coopération opérationnelle en matière répressive pour recenser les problèmes émergents et proposer des solutions pour y remédier;
- rédiger des documents d'orientation et des notes et préparer des notes d'information pour la présidence tournante du Conseil, le président du Conseil européen et la hiérarchie du SGC;
- assister à des réunions et préparer des comptes rendus de réunion pertinents.

B. Conditions générales

Conformément à la décision¹, le candidat ou la candidate doit:

- être au service de son employeur, dans un cadre statutaire ou contractuel, depuis au moins douze mois avant son détachement;
- rester au service de son employeur durant toute la durée du détachement;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans à temps plein dans des fonctions administratives, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, en rapport avec les fonctions qu'il ou elle est appelé(e) à exercer;
- avoir la nationalité d'un des États membres de l'Union européenne;
- avoir une connaissance approfondie d'une langue officielle de l'UE² et une connaissance satisfaisante d'une deuxième langue pour l'accomplissement de ses tâches.

C. Qualifications et expérience

Les candidats et candidates doivent:

- avoir un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires de trois années au moins, sanctionné par un diplôme, ou posséder une formation professionnelle équivalente sanctionnée par un diplôme ou un certificat délivré par un établissement d'études supérieures dans un domaine pertinent ou par un établissement tel qu'une académie de police ou une académie militaire;
- disposer d'au moins cinq ans d'expérience professionnelle au sein d'une autorité répressive ou d'un ministère de l'intérieur;
- pour l'exercice de leurs fonctions, avoir une connaissance approfondie d'une langue officielle de l'Union européenne¹ et une connaissance satisfaisante d'une deuxième langue; en pratique, dans l'intérêt du service, avoir une connaissance approfondie de l'anglais oral et écrit, étant donné que le poste requiert tout particulièrement une bonne aptitude à la rédaction et à la mise au point de documents;
- posséder une expérience préalable dans la gestion des activités de l'EMPACT, une connaissance approfondie de la méthodologie EMPACT constituant un atout;
- avoir une expérience préalable de la coopération en matière répressive dans l'environnement international ou principalement en lien avec celui-ci.

D. Compétences requises

- Sens de l'initiative et réflexion proactive
- Capacité à travailler de manière systématique et autonome
- Excellentes compétences rédactionnelles en anglais
- Capacité à travailler efficacement en équipe

¹ Décision du Conseil du 23 juin 2015 relative au régime applicable aux experts détachés auprès du secrétariat général du Conseil.

² Les langues de l'UE sont les suivantes: allemand, anglais, bulgare, croate, danois, espagnol, estonien, finnois, français, grec, hongrois, irlandais, italien, letton, lituanien, maltais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, suédois et tchèque.

- Très bonnes compétences en communication interpersonnelle, y compris l'aptitude à établir des relations de confiance avec un large éventail d'interlocuteurs et d'interlocutrices dans un environnement international et multiculturel
- Bonnes capacités d'organisation et de planification
- Capacité d'adaptation et aptitude à réorganiser les priorités, s'il y a lieu, tout en travaillant de manière efficace
- Aptitude à traiter les informations avec discrétion

E. Habilitation de sécurité

Disposer d'une habilitation de sécurité nationale au niveau SECRET UE/EU SECRET. Cette habilitation de sécurité doit être obtenue par le candidat ou la candidate auprès de ses autorités compétentes avant le détachement auprès du secrétariat général du Conseil. Sa validité doit couvrir toute la durée du détachement. À défaut, le secrétariat général se réserve le droit de refuser le détachement du candidat ou de la candidate en tant qu'expert(e) national(e).

Le SGC est attaché à la diversité et à l'inclusion. Nous recherchons activement la diversité et promouvons l'inclusion au sein de notre personnel. Le SGC est ouvert à toutes les différences liées à des caractéristiques géographiques et démographiques ou à des identités, et nous croyons fermement que la diversité enrichit nos perspectives, améliore notre performance et accroît notre bien-être. Aussi, nous encourageons vivement les candidatures de toutes les personnes qualifiées issues d'horizons divers, sur la base géographique la plus large possible parmi les États membres de l'UE.

Veuillez trouver ici le [lien](#) vers la déclaration de confidentialité concernant le traitement de vos données à caractère personnel.

D'autres informations concernant la nature du poste peuvent être obtenues auprès de:
M. Kim Freidberg (kim.freidberg@consilium.europa.eu), tél. + 32 2 281 7729, ou
M. Luis Jesús Pascual (luis-jesus.pascual@consilium.europa.eu), tél. + 32 2 281 9781
